

"CELUI QUI S'ENDORT EN DÉMOCRATIE
POURRAIT SE RÉVEILLER EN DICTATURE"

RENÉ CASSIN



LE LIEN



BIMESTRIEL DE L'ASBL
MAISON DE LA LAÏCITÉ
DE **FRAMERIES**

N°15 AOÛT/SEPTEMBRE 2014

Maison de la Laïcité
de **Frameries**

**LE PRÉSIDENT D'HONNEUR,
LE PRÉSIDENT,
LES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF
ET
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA MAISON DE LA LAÏCITÉ DE FRAMERIES
ESPÈRENT QUE VOUS AVEZ PASSÉ
D'EXCELLENTES VACANCES 2014.**



**ET SURTOUT QUE VOUS ÊTES RESTÉS FIDÈLES
À VOS CONVICTIONS PHILOSOPHIQUES
ET À NOS VALEURS LAÏQUES
DE LIBERTÉ,
D'ÉGALITÉ,
DE FRATERNITÉ,
DE SOLIDARITÉ,
D'HUMANISME
ET DE TOLÉRANCE.**

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères amies, chers amis,

Voici bientôt venu le temps de la rentrée. A la maison, dans notre beau pays ou à l'étranger, à la mer, à la ville, à la campagne ou encore à la montagne, sportives ou curieuses, j'espère que vos vacances ont été excellentes.

Mais après avoir profité d'un repos bien mérité, il est de mon devoir de libre penseur de revenir sur les tragiques événements qui ont endeuillé la communauté juive à Bruxelles, il y a quelques semaines déjà.

L'antisémitisme, dont on croyait les effets nuisibles et les conséquences dramatiques révolus à jamais depuis la dernière guerre mondiale, tant la découverte horrifiée de la Shoah avait marqué les esprits et inspiré les bonnes résolutions, n'a malheureusement pas disparu de la planète et aucun pays au monde ne paraît même se trouver aujourd'hui à l'abri de ce fléau.

La leçon du génocide juif ne semble donc pas avoir porté ses fruits et force est de constater que l'Histoire se répète et que les mêmes causes provoquent les mêmes effets.

Le 20ème siècle a été marqué par la barbarie, motivée par la fierté à la race, à l'ethnie, à la religion et a engendré, par millions, d'épouvantables crimes.

Et pourtant, l'antisémitisme et le nationalisme ressurgissent à nouveau avec une acuité que l'actualité rend particulièrement vive et, à ce titre, la morale est directement mise en cause.

Il est donc, plus que jamais, de notre vocation d'honnête homme d'en prendre conscience et de combattre avec opiniâtreté ces idéologies afin que le 21ème siècle ne soit pas la simple reproduction des dérives du passé.

Avec toutes mes amitiés laïques,

**Daniel Slavon
Président**



A PROPOS DE ...

LA FÊTE DE LA JEUNESSE LAÏQUE 2014.



FreeDigitalPhotos

Dimanche 18 mai, 9 heures 30 : devant les portes, encore fermées, du théâtre de Mons se pressent une foule d'enfants et d'adultes : que va-t-il se passer ?

Les portes s'ouvrent, les enfants guidés par leur professeur de morale ou un membre de l'association vont patienter dans le pas-perdu tandis que leurs parents et amis prennent place dans le théâtre.

10 heures ... Silence...

Précédés de deux porteurs de flambeaux, symbolisant la lumière nécessaire à la recherche de l'épanouissement spirituel et matériel de l'Homme, les élèves de 6ème année primaire font leur entrée.

La présidente, Loreline HELLIN les accueille.

Ainsi débute la 47ème fête de la jeunesse laïque de MONS.

Et le spectacle commence avec les acteurs du cirque FARRAGO qui les emmènent dans un monde féérique, magique. Tous sont émerveillés, tous veulent découvrir les dessous de la magie, les enfants frappent des mains au rythme des balais-brosses et reprennent en chœur les refrains.

Le rideau tombe. C'est l'entracte au cours duquel les jeunes retrouvent pour quelques instants leurs proches.

2ème partie :

Deux voix off s'adressent alors à ces enfants qui demain entreront dans le monde de l'adolescence.

Ce rituel initiatique de passage a vu le jour avec la nuit des temps, il est

présent dans chaque culture, propre à chaque religion ou philosophie.

Il revêt une importance capitale pour chaque être vivant.

Leurs parents ont choisi de les éduquer au libre examen et ils ont fait confiance à leur maîtres de morale durant les six années écoulées.

Ces adultes en devenir découvriront bientôt de nombreux changements dans leur corps et dans leur vie. Ils rencontreront d'autres jeunes issus de tout milieu, de toute nationalité, ils les côtoieront, les aimeront, ils confronteront leurs idées, leurs espoirs, parfois même, leur perplexité face au monde de demain.

Nous, les adultes sommes là pour les aider, les guider vers les autres, quelles que soient les différences qui les séparent.

La FRATERNITE sera la seule loi universelle vers laquelle ils s'efforceront de tendre.

Restant convaincus que l'Homme est responsable de lui-même mais aussi des autres, ils apprendront que leur conscience restera leur seul juge.

A l'issue de cette cérémonie rituelle, ils seront 150 à escalader les marches de la scène, 150 à se tenir la main en signe de fraternité.

Ils ne se connaissent pas tous mais ils se reconnaîtront sûrement dans leurs actes et leurs choix de jeunes adultes.

Un à un, à l'appel de leur nom, ils traversent la scène avec émotion, ils reçoivent une médaille témoignage de leur appartenance au monde laïque.

Appartenance mais non asservissement car, c'est en toute liberté que dans leur cheminement d'adolescent, de jeune adulte, ils choisiront la voie de la tolérance, d'égalité et d'humanisme.

Ils se retournent vers leurs parents et amis non sans avoir une pensée pour leurs copains absents aujourd'hui. La petite fête est terminée, les voilà lancés sur le chemin des découvertes, de l'espoir et de la fraternité. Ils étaient 150 à décorer notre théâtre montois, ils auraient pu être 200, 300 mais ça c'est une autre histoire....

Et pour terminer, rappelons ces mots de Poincaré : « La pensée ne doit jamais se soumettre ni à un dogme, ni à un parti, ni à une passion, ni à un intérêt, ni à une idée préconçue, ni à quoique ce soit si ce n'est aux faits eux-mêmes parce que pour elle, se soumettre ce serait cesser d'être ».

Danièle Gosselet.

LES CÉRÉMONIES LAÏQUES.

La Maison de la Laïcité de Frameries met gratuitement à votre disposition ses locaux pour organiser les cérémonies laïques suivantes :



Le parrainage laïque

Le parrainage laïque est une cérémonie de présentation de l'enfant à la Cité. Durant cette cérémonie, les parrains ne prennent qu'un seul engagement, celui de soutenir les parents, en donnant à l'enfant une éducation susceptible de développer en lui les qualités humaines et civiques qui feront de lui un citoyen conscient, libre et responsable.

Cette promesse a donc une caractéristique essentielle : celle d'être un projet éducatif large, ouvert, respectant totalement la liberté de l'enfant et ne prenant, en son nom, aucun engagement philosophique prématuré.



La cohabitation légale

La cohabitation légale qui entrée en vigueur le 1er janvier 2000, s'adresse à tout couple ayant ou non des liens affectifs, homosexuel comme hétérosexuel. Elle est entrée en vigueur le 1er janvier 2000.



Le mariage

Le mariage civil, tel qu'il est conçu par le code civil, est un mariage laïque au sens strict du principe de laïcité de l'État. Dans de trop nombreuses communes, toutefois, il a perdu sa signification profonde et est réduit à un simple acte administratif. Si vous désirez personnaliser votre mariage civil ou souhaitez organiser une

cérémonie d'union indépendante, la porte de notre Maison vous est grande ouverte. Depuis le 1er juin 2003, le mariage entre homosexuels est permis.



Les noces d'or

Les noces d'or marquent cinquante ans d'union solide. Si les noces d'or laïques sont, comme le parrainage laïque, une fête à caractère familial, elles font souvent partie de la vie civile communale, de l'activité politique des élus. Les intéressés peuvent faire appel à des représentants laïques qui disposent de textes.



Funérailles laïques.

Quel que soit le mode de funérailles civiles choisi, crémation ou inhumation, le laïque peut le faire entourer d'un cérémonial de son choix.

Pour tout renseignement s'adresser à

Max Grégoire,

rue Bosquêtia, 6/26, 7080 Frameries.

Tél. 065.673281 ou 0474.262133.

Email : maxgregoire4@gmail.com



Chères amies, chers amis,

afin de pouvoir vous informer, en temps réel, de nos activités, nous vous invitons à nous faire parvenir votre adresse email en adressant un courriel à

maisonlaiciteframeries@skynet.be

MERCI.

La Maison de la Laïcité est également présente sur FACEBOOK.
N'hésitez pas à nous rejoindre!



SOLIDARITE NORD-SUD FRATERNITE AU KIVU



Une grande partie des problèmes du Sud s'explique par les rapports inégalitaires que nous entretenons avec le Nord. C'est pourquoi soucieuse d'agir en faveur d'un monde plus juste et plus solidaire, la laïcité reconnaît le rôle important de la sensibilisation de nos citoyens aux nombreux problèmes que connaît le Sud.

Ce n'est, en effet, que par le changement des mentalités, au Nord, que nous pouvons contribuer efficacement à améliorer durablement les conditions de vie des populations du Sud.

Or dans sa théorie de l'écologie des savoirs, Santos Boaventura de Sousa (2007) soutient que les lignes de partage qui séparaient, pendant l'époque coloniale, le vieux et le nouveau monde, subsistent de manière structurelle dans la pensée occidentale contemporaine. Selon lui, cette pensée contemporaine

distingue toujours de manière implicite un monde humanisé de « l'ordre et du progrès », le nôtre, d'avec le monde sub-humain, déshumanisé du « désordre et du sous-développement », celui des Autres.

Cette division au cœur des relations politiques et culturelles du système mondial actuel exclut ou ne reconnaît pas toute une part de notre humanité, laquelle n'est abordée, généralement avec une certaine condescendance, que sous l'angle de la compassion ou de l'exotisme, voire de la peur.

Cette pensée binaire, régressive, banalisée dans les contextes de crise, a été épinglée comme un projet délirant « de construction de sociétés sans étrangers », se nourrissant du phantasme de l'entre-soi et de la construction de sociétés sans d'autre mémoire que celle produite par la grande machine à consommer et à standardiser.



Pour défendre une société plus juste, une politique structurelle de Solidarité Nord-Sud s'impose donc.

En effet, aux côtés de la sauvegarde des équilibres éco-systémiques et de la promotion de modes de consommation plus responsables et durables, la coexistence de la diversité dans nos sociétés en mutation demeure l'une des questions sociétales des plus fondamentales.

Dans sa théorie de l'écologie des savoirs, de Sousa fait également plusieurs constats essentiels, qui constituent les leviers d'une anthropologie émancipatrice et, notamment, que toute connaissance est interconnaissance et que tout savoir est fait de coprésence.

C'est dans le droit fil de la philosophie développée par l'ASBL Fraternité au Kivu.

Composée d'une quinzaine de personnes, toutes laïques déclarées, militant ou non au sein d'associations locales, et originaires de la région Mons-Borinage- Centre, l'objectif de cette association est d'apporter son soutien à des projets visant à améliorer les conditions générales de vie, l'enseignement et la santé en République Démocratique du Congo et, plus particulièrement, à l'est du pays et dans la région des grands lacs.

Constatant combien le besoin de soins médicaux individuels est criant, notamment dans les disciplines chirurgicales telles que l'orthopédie ou la gynécologie, constatant aussi combien les besoins de formation des jeunes médecins est préoccupant, les membres de l'association, sous la direction opérationnelle du docteur Jacques Blairon, a décidé de proposer le projet de développement d'un hôpital, couplé à l'organisation d'un

service de chirurgie et , avec à la clé, une formation structurée du personnel médical.

Ce projet, qui s'inscrit dans la stratégie de Renforcement des Soins de Santé adoptée par le gouvernement congolais, répond à un des besoins les plus élémentaires de la population et a souvent un caractère vital.

Depuis 2012 et plusieurs missions, un hôpital public a vu le jour, lequel ne bénéficiant ni de l'aide publique, ni du support d'une Eglise..., ne survit que grâce à la récolte de fonds provenant d'associations philanthropiques.

Dans l'attente d'une éventuelle reconnaissance de l'asbl en tant qu'ONG, ce qui devrait lui permettre de bénéficier de fonds publics – ce qui reste problématique lorsque l'on sait que le budget à la coopération est sans cesse rabaissé suite à la crise – ce projet ne peut assurer sa pérennité que grâce aux dons privés.

La Maison de la Laïcité de Frameries, à l'instar d'autres associations laïques régionales, se devait dès lors d'organiser une activité dont les bénéficiaires seraient une modeste contribution au financement des activités de Fraternité au Kivu.

Ce sera chose faite le vendredi 19 septembre avec une conférence suivie d'un repas africain, manifestation solidaire à laquelle, nous l'espérons, vous répondrez tous très nombreux.

D. Sclavon



ECO-CONSOMMATION

CONSOMMATEURS EN CRISE... DE CONSCIENCE ?

Contribuer à un monde meilleur en consommant mieux, est-ce possible ?

Le seul fait de poser la question dans le contexte de crise actuel, où chacun essaie de faire au mieux pour son budget, peut paraître déplacé. Au contraire, ce peut être le moment de nous interroger sur le rôle de la consommation dans nos vies.



Souhaiter concilier ses aspirations citoyennes et ses pratiques de consommateur, n'est pas si saugrenu. Pourtant, que ce soit en matière d'écologie, d'emploi, de droits sociaux ou autres, rien n'est simple.

Alors, quel(s) rôle(s) le consommateur peut-il jouer dans le monde social, économique et environnemental actuel ? A-t-il les moyens de soutenir une autre forme de consommation dite « responsable » ?

C'est sur ces questions que nous avons voulu nous pencher ce mois-ci.

De la société qui consomme à la société qui consomme...

Revenons à nos besoins !

A la troisième place des préoccupations des Belges dans la dernière étude du CRIOC, on trouve la baisse du pouvoir d'achat, citée dans 42% des cas (derrière le chômage 48% et l'éclatement de la Belgique 45%). Cette notion de pouvoir d'achat est très à la mode, employée par tous et dans tous les sens.

Philippe Defeyt propose une autre notion. Prenons l'exemple d'une salade. Aujourd'hui, on peut l'acheter simplement coupée ou bien préparée (lavée, découpée et parfois même accompagnée d'un petit sachet de sauce). Cette dernière est 3 à 4 fois plus chère que la première. L'évolution de nos choix de produits n'entre plus dans le calcul du pouvoir d'achat, c'est qu'on appelle le « vouloir d'achat ».

Le consommateur « veut » tout à la fois : le prix le plus bas, la qualité, la facilité, l'accessibilité et la nouveauté. C'est la promesse implicite de la société de consommation actuelle. Et le marketing et la publicité se chargent de nous faire croire qu'on peut tout réconcilier (prix, environnement et social).

Or, la recherche du prix toujours plus bas s'est faite au détriment de l'environnement et des conditions des travailleurs au Nord comme au Sud. C'est le « coût caché » de notre

consommation.

Le consommateur agit au mieux de ses intérêts. Ce faisant, les exigences qu'il pose, les arbitrages qu'il effectue laissent de moins en moins de place à la citoyenneté.

Que signifie être « consommateur citoyen » ?

« Consommateur-citoyen », le mot est dit ! Cela sonne comme un oxymore, tant il résulte de l'association de deux termes qui semblent contradictoires. En effet, comment peut-on à la fois être un « bon » consommateur en consommant toujours plus, et un « bon » citoyen en faisant des choix respectueux de l'environnement, des aspects sociaux et éthiques des produits ?

Le « consommateur citoyen » (ou consommateur responsable) tente d'appliquer dans sa vie privée, à travers ses choix de consommation, le fameux précepte « penser globalement, agir localement ».



Il déplace ainsi la frontière entre ce qui relève de la vie privée et de l'action politique : il considère souvent un acte privé, la consommation, comme un acte citoyen.

La consommation citoyenne ou responsable peut être aussi vue comme une consommation alternative où les innovations plébiscitées sont souvent des technologies performantes et connues de longue date et qu'il est possible d'adapter au goût du jour.

C'est ce que tente de faire notre Maison de la Laïcité qui, en partenariat avec Picardie Laïque, organise des ateliers éco-consommation, en vue de confectionner ses propres produits d'entretien, un moyen sûr de faire des économies et de réduire notre empreinte écologique.

En déplaçant ainsi la frontière entre ce qui relève de la vie privée et de l'action politique, ces ateliers transforment ce qui est généralement considéré comme un acte privé, la consommation, en un acte citoyen.

**Rendez-vous donc nombreux le
lundi 22 septembre prochain.
Jacqueline et Nicolas vous
attendent dès 10.00 h.**

L'AGENDA

SEPTEMBRE

THÈME : LA SOLIDARITÉ

EXPOSITION

« SolidArt » de l'ASBL Un Certain RegArt

Du samedi 6 au vendredi 26 septembre.

Vernissage le 5 septembre à 19h30.



Dans le cadre du mois de la solidarité, la Maison de la Laïcité a le plaisir d'accueillir l'exposition SolidArt.

Cette exposition présente le fruit du travail de l'ASBL « Un Certain RegArt ». Cette jeune asbl s'est donné comme objectif de promouvoir et développer l'art spontané chez toute personne de talent porteuse ou non d'un handicap dans le cadre d'ateliers créatifs encadrés par des animateurs eux-mêmes artistes.

Elle a également pour ambition d'assurer le rayonnement des artistes fréquentant les ateliers en diffusant leur oeuvre tant en Belgique qu'à l'étranger. START est l'atelier d'arts plastiques qu'organise l'asbl Un Certain RegArt depuis février 2013 avec le support du CEC Imagine et de la

maison de la culture de Tournai. L'atelier est ouvert à tous (enfants comme adultes) ; il permet de pratiquer en toute liberté des activités artistiques diverses : peinture, travail à l'encre de chine, pastels, monotypes, céramique et sculpture...

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site de l'ASBL : uncertainregart.be

Entrée gratuite. Exposition uniquement accessible sur rendez-vous.

Contact :

Daniel Sclavon, président de la Maison de la Laïcité de Frameries, au **065.66.57.66** ou au **0473.66.51.31**

Cette activité vous est proposée en partenariat avec :



SOIRÉE/REPAS.

Présentation par le docteur Jacques Blairon de l'ASBL Fraternité au Kivu suivi d'un repas africain.

Vendredi 19 septembre à partir de 19h00.



A 19 h :

Présentation par le docteur Jacques BLAIRON de l'ASBL Fraternité au Kivu et du projet médico-hospitalier à Mwenga.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site de l'ASBL : fraterniteaukivu.sitew.com

A 20 h :

Repas africain.

Inscription nécessaire avant le 15 septembre.

Prix de la soirée : 10 euros (boissons non comprises)

Montant à verser au compte **BE23 0682 2267 9691** de la MLF

Les bénéficiaires de cette manifestation seront reversés à l'ASBL.

Cette activité vous est proposée en partenariat avec :





ATELIER ÉCO- CONSOMMATION « Création de produits d'entretien »

Lundi 22 septembre de 10h à 15h.

Dans une société où tout s'achète, certains savoirs basiques ne se transmettent plus. Oui, il est possible de consommer autrement, d'allier économie et écologie en réintégrant des connaissances. Confectionner ses propres produits d'entretien est un moyen sûr de faire des économies et de réduire notre empreinte écologique.

En partenariat avec Picardie laïque, atelier éco-consommation animé par Jacqueline Loiseau et Nicolas Vico.

Information et inscription auprès de Jacqueline Loiseau via le 065.632867 ou 0479.904116.

Cette activité vous est proposée en partenariat avec :



UN CERTAIN REGART... UNE AUTRE SOLIDARITÉ AVEC L'EXPOSITION SOLIDART.

*Un Certain
Regart*

la production, la diffusion et la commercialisation de leurs œuvres.

Et pour répondre à son objet, l'association organise des ateliers créatifs et des expositions, développant ainsi une politique d'insertion sociale de la création artistique à travers des techniques telles que la peinture, le graphisme, la sculpture, le modelage, l'expression cinématographique, musicale, photographique ou encore théâtrale.

Parmi les œuvres présentées, nous pourrions notamment admirer le remarquable travail de Julien qui aborde les thèmes de la mémoire et du souvenir et dont l'ouvrage est une représentation graphique et sculpturale de sa vie et de son histoire, aussi détaillée qu'un journal intime.

Présentée à Mons, à Tournai et à Bruxelles, cette exposition a recueilli un franc succès auprès d'un public, souvent étonnement surpris par la qualité des œuvres exposées.

Une expo à ne pas manquer et un vernissage auquel nous espérons vous voir nombreux le vendredi 5 septembre dès 18.30 h, autour du verre de la solidarité.

Toujours dans le cadre du mois de la Solidarité, notre Maison de la Laïcité a décidé d'ouvrir ses locaux à l'ASBL Un Certain RegArt afin que ses membres puissent y exposer leurs œuvres.

Créée en 2013 par André Detiège et quelques amis laïques, cette association revendique le droit pour la personne handicapée mentale à la culture et à la propriété artistique de son œuvre au même titre que ces droits sont reconnus aux personnes non handicapées.

Dans ce contexte, dans le respect du pluralisme des opinions politiques ou confessionnelles et en veillant à observer une ouverture totale à l'expression de toutes les opinions, elle a pour objectif de promouvoir toute activité artistique et culturelle chez les enfants et les adultes et, en particulier, chez les personnes handicapées mentales en organisant

D. Sclavon

LA LAÏCITÉ DOIT-ELLE ÊTRE POLITIQUE ?

La langue française utilise le même vocable « laïcité » pour définir deux conceptions assurément complémentaires mais néanmoins distinctes : la laïcité politique et la laïcité philosophique.

La laïcité politique, ou laïcité institutionnelle, est cette exigence démocratique aussi appelée « séparation des Églises et de l'État ».

Celle-ci implique l'impartialité des pouvoirs publics à l'égard des conceptions philosophiques confessionnelles ou non confessionnelles auxquelles l'État doit un respect identique dans la mesure, bien sûr, où ces conceptions sont elles-mêmes compatibles avec les principes démocratiques et les libertés et droits fondamentaux reconnus par la Constitution et les conventions internationales.

La laïcité de l'État suppose la neutralité de l'État et l'indifférence des pouvoirs publics à l'égard de l'appartenance ou de la non-appartenance des citoyens à tel culte ou à telle conception philosophique.

Dans un État laïque, qu'on soit croyant ou incroyant, qu'on soit catholique, musulman, protestant, israélite, adventiste du septième jour, bouddhiste, agnostique ou athée, on est citoyen, un point c'est tout !

Et la croyance, l'incroyance, l'adhésion à tel ou tel culte ou la dissidence ne peuvent donner lieu à aucun avantage ni à aucune sanction, tous jouissant des mêmes droits et tous étant soumis aux mêmes devoirs.

Dans un État laïque, les pouvoirs publics n'ont d'ailleurs pas à savoir qui pense quoi sur ces questions relevant de la sphère privée des personnes.

LAÏCITÉ
=
LIBERTÉ
ÉGALITÉ
FRATERNITÉ

Sans préjudice bien entendu de la liberté d'expression qui autorise quiconque à manifester publiquement ses croyances, incroyances ou convictions et à débattre librement des convictions des autres dans les seules limites légitimement assignées par la loi à ces libertés.

La laïcité n'est cependant pas uniquement une exigence politique indissociable de la démocratie et des droits de l'Homme.



La laïcité entendue comme conception de vie (la laïcité quelquefois dite « philosophique ») est une conception fondée sur des valeurs de libre examen, d'émancipation, de citoyenneté et de justice, qui ne sont pas la chasse gardée des « mécréants », mais auxquelles les laïques (dans le sens non confessionnel) reconnaissent un seul fondement pertinent : l'humanisme.

La « laïcité philosophique » est donc une conception de vie (un idéal de vie ou une approche de la morale) fondée sur des valeurs positives dégagées, « délivrées » de toute référence surnaturelle, religieuse ou magique.

Dans un État laïque, la laïcité philosophique est une conception parmi d'autres qui doit être traitée avec la même considération, ni plus ni moins, que les conceptions confessionnelles compatibles avec les libertés publiques et les droits fondamentaux.

En Belgique, la laïcisation de l'État (entendez les réformes pour instituer une impartialité confessionnelle dans l'État) fut une longue marche constituée d'avancées successives

à petits pas sans grande réforme spectaculaire.

socialistes de grignoter une autre partie de l'électorat du Parti social-chrétien constituèrent ce qu'on appela (assez paradoxalement !) la « déconfessionnalisation » des partis laïques.

Par ailleurs la reconnaissance de la laïcité philosophique (entendez la prise en compte d'une communauté philosophique non confessionnelle, d'agnostiques et d'athées attachés à une conception de vie, à une morale et une éthique débarrassées de références surnaturelles ou religieuses) a pu naturellement s'inscrire dans le cadre de la reconnaissance des autres communautés (confessionnelles celles-là).

Dans les années soixante, la volonté du Parti Libéral (PLP) de « mordre » sur une partie de l'électorat chrétien et l'ambition corrélative des socialistes de grignoter une autre partie de l'électorat du Parti social-chrétien constituèrent ce qu'on appela (assez paradoxalement !) la « déconfessionnalisation » des partis laïques.

C'est dans ce contexte de relatif « désengagement » des partis traditionnellement laïques (Parti libéral et Parti socialiste) que le mouvement laïque s'est progressivement structuré, indépendamment des partis, autour de projets concrets de manière volontaire et pas toujours coordonnée.

Les associations constituées sur une base volontaire par des bénévoles motivés par les valeurs laïques et désireux de les concrétiser dans certaines actions requérant à leurs yeux une urgence particulière, ont joué un rôle essentiel dans l'évolution de nombreuses questions de société : l'école, la contraception, l'avortement, l'euthanasie, la liberté d'expression.

De manière concrète, la double perspective de la laïcité – politique et philosophique - ébauchée au début de cet article est plus précisément définie à l'article 4 des statuts du Centre d'action laïque :

D'une part :

« La volonté de construire une société juste, progressiste et fraternelle, dotée d'institutions publiques impartiales, garantes de la dignité de la personne et des droits humains assurant à chacun la liberté de pensée et d'expression, ainsi que l'égalité de tous devant la loi sans distinction de sexe, d'origine, de culture ou de conviction et considérant que les options confessionnelles ou non confessionnelles relèvent exclusivement de la sphère privée des personnes. »

Et d'autre part :

« L'élaboration personnelle d'une conception de vie qui se fonde sur l'expérience humaine, à l'exclusion de toute référence confessionnelle, dogmatique ou surnaturelle, qui implique l'adhésion aux valeurs du

libre examen, d'émancipation à l'égard de toute forme de conditionnement et aux impératifs de citoyenneté et de justice. »



Quant au financement de la laïcité, qui prétendrait sérieusement que l'État suspende immédiatement toute aide et tout subside aux cultes à l'égard desquels une partie de la population voue (que cela plaise ou non) importance et crédit ?

Qui prétendrait sérieusement au réalisme voire à la légitimité d'un tel changement de cap ?

Or si la laïcité de l'État, c'est l'impartialité, celle-ci ne peut être atteinte que si l'État ne donne rien à personne.

À défaut, l'impartialité implique la justice distributive, c'est-à-dire la reconnaissance de toutes communautés philosophiques confessionnelles et non confessionnelles sur base de critères clairs et objectifs et la répartition des deniers publics entre

les communautés reconnues sur base de critères également objectifs.

Un paradoxe de la « re-connaissance de la laïcité » (entendez : reconnaissance de la communauté philosophique non confessionnelle et attribution à celle-ci de moyens publics consécutifs de cette reconnaissance) est que, partenaires désormais incontournables du débat sur les pouvoirs publics – communautés confessionnelles ou non confessionnelles –, le CAL et l'UVV ne cessent de rappeler avec force aux pouvoirs publics que la laïcité de l'État exige que celui-ci laisse une plus grande place à l'espace public.

Un espace public qui serait dénué de toute « affectation » confessionnelle ou idéologique et qui serait attribué aux communautés (confessionnelles ou non confessionnelles) de manière équitable et sur base de critères objectifs.

Mais force est de constater que la « reconnaissance de la laïcité », qui constitue la plus spectaculaire avancée de la laïcité belge, entendue comme conception athée ou agnostique de la vie, de l'éthique et de la morale (axe de la laïcité philosophique), fut depuis sa mise en œuvre progressive, dans années 80, un prodigieux levier pour la laïcisation de la Belgique, soit la première partie de cette définition, celle qui touche à la laïcité politique et en fin de compte à la démocratie.

Philippe Grollet.



Disparu le 21 septembre 2011, Philippe Grollet a assumé la présidence du Centre d'Action Laïque de 1988 à 2007.

Pierre Galand qui lui a succédé à la présidence du Centre d'action laïque, parlera de lui en ces termes :

« En fait, plus qu'un libre examinateur, c'était un vrai libertaire tout en étant très libéral de pensée. Il se battait au fond avec acharnement pour la liberté de chacun mais poussait aussi très loin le refus du conformisme »

A LIRE. POURQUOI BRÛLE-T-ON LES BIBLIOTHÈQUES ?

En France, entre 1996 et 2013, 70 bibliothèques ont été incendiées, toutes dans des quartiers populaires. C'est la découverte, un peu par hasard, de cette statistique oubliée qui a conduit Denis Merklen à soulever la question placée en couverture de son ouvrage Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ? Mais, derrière ce questionnement inaugural, c'est aussi une autre interrogation qu'il nous invite à explorer : pourquoi cette volonté de faire silence autour de ces incendies et comment parvenir à entendre ce qu'ils auraient à nous dire ?

Au-delà de l'enquête, à mille lieux des fastidieux travaux universitaires, c'est un texte et une méthode engagée qui questionne la parole, en particulier la parole populaire et ses silences : « J'ai essayé de prendre les pierres et les cocktails Molotov lancés contre les bibliothèques comme étant des messages. Il n'y a pas que les livres pour abriter des productions de sens. [...] Incendies et caillassages parlent autant de ceux qui lancent pierres et cocktails Molotov que des bibliothèques auxquelles ils s'adressent. »

Sociologue de formation, Denis Merklen, dans la cadre de l'Atelier de recherche sur les classes populaires, a consacré 5 années à écouter puis à donner voix à ce qui se jouait autours

de ces incendies en interrogeant ceux et celles qui œuvrent dans ces espaces culturels, les « responsables politiques » mais aussi ces cocktails Molotov et ces « messages de pierre ».



Parce que il ne s'agit pas ici, prend-il soin de préciser d'autodafé – ni acte idéologique ou religieux, ni volonté de censure –, il convient d'abord de sortir d'une certaine posture vis-à-vis de ces agissements. Les références au nihilisme, à la barbarie ou à la violence gratuite et absurde n'apportent pas de réponse, si ce n'est à ceux qui professent ces jugements et qui s'en trouvent rassurés. Au terme de violence, qui revient régulièrement dans les propos des personnels et des habitants pour englober l'ensemble des actes perpétrés, l'auteur préfère celui de conflit : « si on pense en termes de "conflit", une réciprocité de l'action s'ouvre immédiatement. Une réciprocité entre deux parties ou plus qui se trouvent donc en situation d'opposition, de dispute ou de confrontation. Et, en cas de conflit, beaucoup de questions et de problèmes s'ouvrent que l'idée de "violence" obture. Quel est l'objet du

conflit ? Comment cela a-t-il commencé ? Comment résoudre le contentieux ? »

Une première réponse se situe au niveau du rapport à l'institution, au pouvoir et au territoire quand, note Denis Merklen, à l'appartenance de classe s'est progressivement substituée, dans les quartiers, une appartenance territoriale. Quant aux bibliothèques, elles s'érigent telles des emblèmes dans des territoires où les personnels, y compris ceux qui y habitent, se définissent comme des « intervenants ».

Symboles assumés et revendiqués de l'action politique et sociale, les bibliothèques se refusent pourtant à se penser en terme politique, c'est-à-dire comme des espaces traversés eux-aussi par des conflits. Elles apparaissent dès lors comme des espaces publics ambigus, une porte ouverte sur l'extérieur qui se matérialise aussi comme une frontière derrière laquelle s'accumulent nombre de rancunes, un peu comme à l'école. L'espace public de la bibliothèque tend alors se transformer en espace d'un certain groupe social puisque seul 10 % de la population fréquente ces infrastructures, essentiellement des enfants. Cet enjeu spatial est souvent au cœur des témoignages : telle bibliothécaire répond à un « Salam Aleykoum » par « « Ici, t'es en France, on parle pas comme ça. » » ; un des interviewés propose d'aller discuter dans la médiathèque : « Alors on va dans la bibliothèque.

C'est chez moi ici, non ? », déclare-t-il, avant de préciser « Ils mettent des bibliothèques pour nous endormir, pour qu'on reste dans son coin, tranquilles, à lire. Ce que les jeunes veulent, c'est du travail. La réponse c'est : « Cultivez-vous et restez dans vos coins. » On t'impose un truc ! »

Mais la bibliothèque ne se résume pas à un édifice ou à un lieu. La prendre à partie, la cibler en tant que telle, c'est aussi viser ce qu'elle abrite. Derrière la sacralité proclamée de l'écrit et de la culture, et la sanctuarisation des bâtiments qui leur sont dédiés, l'auteur nous rappelle que le livre est un objet social et donc aussi un enjeu de luttes. Le rapport à la culture, à l'écrit et au livre s'inscrit dans une conflictualité masquée. C'est pourquoi Denis Merklen convoque le fameux poème de Victor Hugo sur l'incendie d'une bibliothèque par un communard. « J'ai mis le feu là », déclare l'incendiaire avant d'avouer, face aux questions du poète « Je ne sais pas lire ». Denis Merklen souligne ce qui sépare cette analyse de la réalité actuelle. Les incendiaires ne sont pas illettrés, l'écrit est bien au cœur des révoltes, « à la fois comme mode de communication (SMS, réseaux sociaux) et comme enjeu politique et social. » l'enquêteur découvre même que des messages enveloppaient certaines des pierres balancées.

Pourquoi et comment la sincère ambition émancipatrice revendiquée par les bibliothécaires se heurte-t-elle

à ces résistances ?

Là encore, c'est autour des pratiques de lecture, autour du livre - « objet de l'individu, individualiste et individualisant » - que les choses semblent se jouer, dans l'opposition entre l'individu et le collectif, le « dedans » et le « dehors », les élites et les dominés, le pouvoir et la révolte. « Cette vision de l'espace politique sanctuarisé et lavé du social exige notamment des classes populaires qu'elles abandonnent les modes de mise en actes de la politique qui leur sont spécifiques et avec lesquels elles tentent souvent de se défendre des modes de domination dont elles souffrent. De surcroît, Mais une « cette conception des institutions définies comme des espaces neutres empêche de voir leur qualité d'agents sur le monde social, les participations de ces mêmes institutions comme agents de la domination sociale. » C'est parce que ces tensions travaillent aussi bien le public des bibliothèques, que ses incendiaires et ses personnels, que la réflexion doit s'élargir et poser la question des finalités, des modes d'intervention et d'inscription des bibliothèques dans l'espace politique et territorial.

Observateur engagé des luttes sociales en Amérique latine, auxquelles il se réfère tout au long de l'ouvrage, l'auteur interroge ce qui les distingue du contexte français : « À la différence de l'Amérique latine, les « bibliothèques populaires » animées par des militants syndicaux, politiques ou religieux ont pratiquement cessé

d'exister en France, notamment au fur et à mesure que la gauche gagna les municipalités des villes ouvrières, comme dans le cas de la « ceinture rouge » qui entoure Paris à partir des années 1930 et 1940.

Les bibliothèques populaires ont ainsi cédé leur place à des bibliothèques publiques placées dans l'orbite municipale, et les militants sont devenus des fonctionnaires salariés. » Cette institutionnalisation, ainsi que les évolutions sociétales, ont conduit alors à une redéfinition des enjeux. L'intervention culturelle se veut une réponse au déferlement de la culture commerciale et il ne s'agit plus alors, comme au temps d'Hugo, d'opposer ceux qui accèdent à la culture à ceux qui en sont exclus, mais de lutter pour imposer une définition de ce qu'est la culture légitime et dominante.



En s'engageant prioritairement dans cette lutte, les bibliothèques passent à côté d'un autre conflit et d'une autre frontière, celle qui oppose l'élite au peuple. Dans le combat contre la culture marchande, note Denis Merklen, les bibliothèques, même

relookées en médiathèques, sont en position de faiblesse.

Si leur disparition ne pourrait d'ailleurs que renforcer leur adversaire et accentuer les conflits, à l'origine des incendies, « elles n'ont d'autre choix, note-t-il, que de se rapprocher des classes populaires pour agir avec elles » non plus en « donnant accès » ou en « important » une culture extérieure mais en travaillant les pratiques culturelles du quartier et en dépassant l'action désocialisante qui sépare l'individu du groupe par une mise en avant, par exemple, des pratiques collectives de la lecture ou en transformant une politique de consommation culturelle en politique de production.

Se pose alors la question de la place des contestations de la langue et de la culture légitime par une reconnaissance d'une culture des quartiers, d'un savoir à la fois populaire et savant, dont l'existence est avérée par un certain nombre de productions passées en revue par l'auteur.

Une vitalité, souvent explosive, qui témoigne incontestablement d'une aspiration à se constituer en force collective et qui invite à transformer les bibliothèques en véritables institutions de la culture populaire.

Ce texte est la chronique mensuelle diffusée lors de l'émission de la CNT éducation sur Radio libertaire le 2e mardi de chaque mois.

Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ? Denis Merklen, Presses de l'ENSSIB, 2013, 39 €, 349 p ;



AU PROGRAMME DE JUIN DERNIER, LA MORT...

En juin dernier, notre Maison de la Laïcité a abordé le thème de la mort sous toutes ses facettes, à savoir en présentant une remarquable exposition, conçue et réalisée par le Centre d'Action Laïque de Namur et intitulée « A corps perdu ».

25 planches qui traitent de ces « Chers disparus... ancêtres où êtes-vous ? », « D'un monde à l'autre, vivants et morts communiquent-ils ? », « Et après ? Avez-vous donc une âme ? », « Voir un mort, un indicible abandon, une insupportable dépouille », « Des rites pour affronter la perte », « Cacher ce corps ou un corps pour l'éternité », « Un jour, je ne serai plus...donner un sens à sa vie et transmettre une part de soi ».



Un vaste panorama, un vaste programme.

Pour illustrer cette expo, nous avons accueilli trois conférences.

Pierre Ramaut, psychothérapeute, est venu nous présenter l'outil «Commemoria», un programme informatique destiné à « Aider nos proches à bien nous quitter » ce qui constitue un enjeu fondamental en permettant d'assister les personnes en fin de vie dans leur processus de transmission aux générations futures.

Accueil Hainaut, nous ont fait partager leurs réflexions et leurs valeurs, fruit d'une déjà longue expérience, par rapport à l'écoute des personnes en fin de vie.

Enfin, le docteur Yves de Loch et Christiane Serneels, tous deux actifs dans l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD) nous ont entretenus de l'épineux et brûlant sujet d'actualité qu'est l'euthanasie et particulièrement, l'euthanasie appliquée aux mineurs d'âge, soulignant, au passage, que la Belgique est, dans ce domaine, à la pointe du progrès.

Que retenir de ces exposés ?

Essentiellement, le déni de la mort qui hante nos sociétés occidentales. En effet, nous vivons dans un monde étrange où l'on voudrait que les gens ne meurent plus : les soldats doivent faire la guerre mais ne peuvent pas mourir, les pilotes de course doivent nécessairement sortir indemnes de tous les accidents,...

Et même, s'il n'y a plus que les très vieux qui ont la permission de mourir, encore fait-il que ce soit le plus tard possible et le plus proprement et discrètement, s'il y a moyen !

D'ailleurs, on expédiera, vite fait, bien fait, un petit cérémonial funéraire et on les brûlera...

Comme si c'était « anormal » de mourir.

Or, c'est en acceptant que les gens meurent que l'on peut apprendre à mieux les aimer et, de ce point de vue, les rites et la transmission sont importants.

Savoir que nous allons tous mourir devrait nous permettre de recevoir avec encore plus de joie, de bonheur et de plaisir tous les cadeaux de la Vie.

Au contraire, la souffrance psychologique vient du refus, du rejet et de la négation de la mort.

Penser la mort comme inéluctable, pour mieux se réjouir de la vie, pour mieux savourer la présence de ceux que vous aimez et qui vous aiment, c'est ce que Gandhi disait : « Vis comme si tu devais mourir demain. Apprends comme si tu devais vivre toujours ».

Apprends comme si tu devais vivre toujours ».

A ce sujet, je ne peux que vous inciter à lire ou à relire « La Mort d'Ivan Ilitch » de Léon Tolstoï, un livre sur l'universalité de la souffrance et de la mort.



C'est l'histoire d'un homme, un bureaucrate qui est frappé par un cancer et qui doit faire face à sa propre douleur et à sa propre mortalité.

Ce roman efface chez le lecteur toute possibilité de déni et nous supportons, avec lui, sa lente chute jusqu'à la mort.

Si la plupart d'entre nous passons notre vie dans le déni de notre propre fin ou dans son idéalisation, « La Mort d'Ivan Ilitch » met un terme à nos illusions.

D. Sclavon

LE COURRIER DES LECTEURS DE NOTRE AMI SERGE BETH, NOTAMMENT, QUELQUES RÉFLEXIONS QUI INVITENT À LA MÉDITATION.

« Il en va de la responsabilité de chaque citoyen de questionner l'Autorité »

Benjamin Franklin (1706-1790)

« Il faut éviter de ternir sa mauvaise réputation »

Achille Chavée (1906-1969)

« Le terme «Théorie du complot» est devenu l'équivalent intellectuel d'un mot de cinq lettres. C'est quelque chose que les gens disent quand ils ne veulent pas que vous réfléchissiez à ce qui se passe vraiment. »

Noam Chomsky (1928)

« Le courage. C'est de refuser la loi du mensonge triomphant, de chercher la vérité et de la dire »

Jean Jaurès (1859-1914)

« Quand je m'examine, je m'inquiète. Quand je me compare, je me rassure »

Talleyrand (1754-1838)

L'AVERTISSEMENT ... D'UNE PERSONNE AUTORISÉE.

« Contrairement à l'idée reçue, la faute séculaire des puissances européennes n'est pas d'avoir voulu imposer leurs valeurs au reste du monde mais très exactement l'inverse : d'avoir constamment renoncé à respecter leurs propres valeurs dans leurs rapports avec les peuples dominés.



Amin Maalouf

Tant qu'on aura pas levé cette équivoque, on courra le risque de retomber dans les mêmes travers.

Le dérèglement du monde.

La première de ces valeurs, c'est l'universalité, à savoir que l'humanité est une. Diverse, mais une.

De ce fait, c'est une faute impardonnable que de transiger sur les principes fondamentaux sous l'éternel prétexte que les autres ne seraient pas prêts à les adopter.

Il n'y a pas des droits de l'homme pour l'Europe, et d'autres droits de l'homme pour l'Afrique, pour l'Asie, ou pour le monde musulman.

Aucun peuple sur terre n'est fait pour l'esclavage, pour la tyrannie, pour l'arbitraire, pour l'ignorance, pour l'obscurantisme, ni pour l'asservissement des femmes.

Chaque fois que l'on néglige cette vérité de base, on trahit l'humanité, on se trahit soi-même. »

COMPOSITION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Max Grégoire, président d'honneur, éditeur responsable du périodique « Le Lien »,
rue Bosquètia, 6/26, 7080 Frameries.

Tél. 065.673281 ou 0474.262133.

Email : maxgregoire4@gmail.com

Daniel Sclavon, président, Le Verger, 3/23, 7080 Frameries.

Tél. 065.665766 ou 0473.665131.

Email : daniel.sclavon@skynet.be

Didier Donfut, vice-président, rue du Planty, 22,7080 Sars-la-Bruyère.

Tél. 065.674300 ou 0478.377415.

Email : ddonfut@gmail.com

Raoul Piérard, secrétaire, chargé des relations publiques, Parc de la Sablonnière,
2, Bte 74, 7000 Mons.

Tél : 065.319687 ou 0473.489294.

Email : raoul.pierard@skynet.be

Jacqueline Loiseau, secrétaire adjoint, rue Planche à Aulne, 5, 7370 Blaugies.

Tél. 065.632867 ou 0479.904116.

Email : desloi@skynet.be

Katty Pirmez, secrétaire adjoint, rue du Planty, 22,7080 Sars-la-Bruyère .

Tél. 065.674300 ou 0476.414979

Email : Katty.pirmez@skynet.be

Carles Spitaels, trésorier, rue de la Frontière, 323, 7370 Blaugies.

Tél. 0479.358623

Email : anneetcarles@yahoo.fr

Danièle Gosselet, trésorière adjoint, rue de Frameries, 570, 7033 Cuesmes.

Tél. 065.352775 ou 0474.950407.

Email : daniele.gosselet@gmail.com

Jean-Claude Descamps, trésorier adjoint, chargé des archives et de la bibliothèque,
rue Planche à Aulne, 5, 7370 Blaugies.

Tél. 065.632867.

Email : desloi@skynet.be

Michel Rosman, conseiller technique, rue de Frameries, 570, 7033 Cuesmes.

Tél. 065.353775 ou 0478.263057

Email : michelrosman@hotmail.com

Guy Mordant, conseiller technique, rue Madame, 229, 7390 Wasmuël.

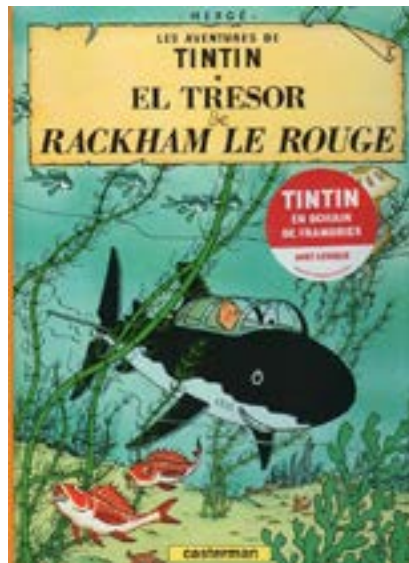
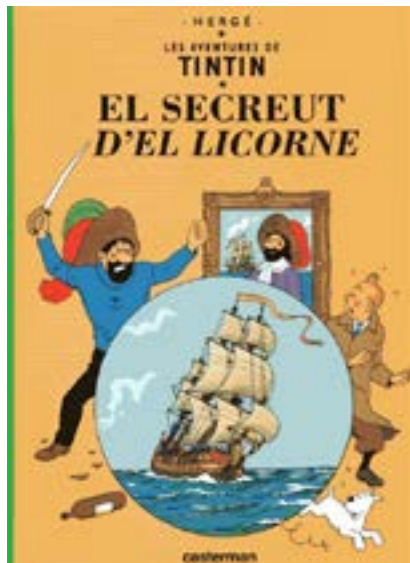
Tél. 065.778918

Karine Bouchez, membre, rue Donaire, 100, 7080 Frameries.

Tél. 0476.374315

Email : karinebouchez@live.be

LES 2 VOLUMES EN PATOIS DE FRAMERIES !



UNE OPPORTUNITE EXCEPTIONNELLE !!!!!

Les deux volumes sont à nouveau disponibles.

S'adresser à :

Max Grégoire

Tél : 0474 / 262 133

Mail : maxgregoire4@gmail.com



IMPORTANT.

Depuis le 2 mai 2014, et ce jusqu'à une date indéterminée, la permanence n'est plus assurée.

Si vous souhaitez nous contacter,
envoyez un courriel à l'adresse

maisonlaiciteframerias@skynet.be

ou laissez un message sur notre répondeur
au **065.78.11.53**

Nos bénévoles vous recontacteront dans les meilleurs délais. Merci déjà de votre compréhension.



Maison de la Laïcité
de **Frameries**

La Maison de la Laïcité de Frameries asbl
Rue de la Libération, 152 - 7080 La Bouverie

Tél. : 065.78.11.53

Email : maisonlaiciteframeriesskynet.be

www.maisonlaiciteframeriesskynet.be

Avec le soutien de
La Commune de Frameries – la Fédération des Maisons de la Laïcité
– Picardie Laïque – Wallonie.